

Les familles hébergées dans les hôtels sociaux



PRÉCARITÉ

11/06/2021

Face à l'accroissement des nuitées hôtelières des familles hébergées, des bénévoles du Secours Catholique de Paris mènent avec elles des démarches. Voici décrits leurs actions et leur plaidoyer dans les différentes Maisons Caritas.

En octobre 2020, le nombre total de nuitées hôtelières en Ile-de-France s'élevait à 53 545 d'après la préfecture de région, pour un coût quotidien d'un million d'euros, soit environ 300 millions d'euros par an. Sur un total de 60 178 ménages en Ile-de-France, on chiffre à Paris, 23 518 ménages reconnus prioritaires au droit au logement opposable entre le 1 janvier 2008 et le 31 décembre 2019, en attente de relogement.

Une action dans les maisons

Sur le territoire de la **Maison Caritas Ouest**, l'équipe en 2019 a axé son action sur la thématique de "l'aller vers" dans les hôtels du nord du 17ème arrondissement. Cette action vise à rompre l'isolement des familles, à développer la rencontre fraternelle entre elles, à évaluer leur accès aux droits, puis à les accompagner individuellement dans leurs démarches. Ce projet développe aussi la solidarité de proximité entre les habitants du quartier. Les conditions d'hébergement difficiles et l'expérience de la Maison Caritas Nord, ont encouragé l'équipe à favoriser leur prise de parole et leur mobilisation et l'élaboration d'un plaidoyer.

L'équipe de la **Maison Caritas Sud** cherche aussi à développer des actions collectives avec les familles hébergées en hôtel à proximité de Maison blanche pour favoriser les rencontres entre elles et faire émerger leurs envies d'actions à mener ensemble.

Quant à l'**Apame Centre Est**, les moments de convivialité et d'entraide sont aussi l'occasion d'échanges entre mamans sur les conditions de vie difficiles à l'hôtel.

Mobilisation et plaidoyer

Le 3 avril, nous avons eu la visite du préfet et de Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et chargée de la Citoyenneté.

Pascal Bourgue, président de notre association, a présenté l'action du Secours Catholique. L'Apame valorisée a mis en valeur les besoins des mamans et leur participation à cette dynamique collective : elles décident d'elles-mêmes des

produits qu'elles souhaitent, sont associées aux commandes et à la logistique. Elles ont témoigné de leurs conditions de vie à l'hôtel, de leur perte de travail due à la crise ou de leur situation administrative qui les empêche de travailler. Cette rencontre nous a permis d'interpeller la ministre et le préfet quant à la prise en compte de la parole des familles, leurs conditions de vie et la manière dont nous pouvons organiser une représentation des familles (type CVS).

À la suite de cette visite, a été proposé au groupe d'envoyer leurs témoignages à la ministre et à la préfecture.

Rousselet, une maman témoigne de son interpellation auprès de la ministre : « *Quand j'ai vu la ministre, mon réflexe a été de l'interpeller sur la question qui demeure une préoccupation pour toutes les personnes hébergées à l'hôtel, celle des relations avec les hôteliers et les conditions de vie.* » La ministre a promis de se pencher sur la question.

J'espère réellement que nos préoccupations seront prises en compte et vivement obtenir rapidement mes papiers afin de céder la place à d'autres personnes nécessiteuses au sein du projet Apame.

Rousselet, une maman témoigne de son interpellation auprès de la Ministre

Xavier Schwebel

<https://paris.secours-catholique.org/notre-actualite/les-familles-hebergees-dans-les-hotels-sociaux>